Pensés au sol, éprouvés en vol

Surveillance et observation

Des drones non armés pour observer la mer, les forêts et les infrastructures, et remettre au client des images datées. Nous formons ses équipes et entretenons les appareils.

TROIS MISSIONS

Surveillance maritime et des pêches — Survols programmés du littoral et des zones de pêche, pour documenter la présence et l'activité des embarcations et appuyer les services chargés du contrôle.

Aires protégées et forêts — Survols réguliers des zones sensibles : défrichements, feux, pistes ouvertes. Comparées d'une campagne à l'autre, les images montrent ce qui a changé.

Frontières et infrastructures — Observation de zones frontalières et inspection visuelle d'ouvrages étendus ou isolés, à la demande des autorités compétentes ou du gestionnaire de l'ouvrage.

CE QUE VOUS RECEVEZ

Images et vidéo — Photos et vidéos datées et localisées, remises dans le format convenu au contrat.

Rapports — Un compte rendu par mission : zones survolées, observations, conditions de vol.

Formation de vos équipes — Télépilotes, opérateurs de caméra et maintenanciers, formés par nos instructeurs pour exploiter le système eux-mêmes.

Maintenance — Nous entretenons les drones que nous avons fabriqués pour nos clients.

COMMENT NOUS TRAVAILLONS

Examen de la demande — Chaque demande est examinée — pays, utilisateur final, usage — au regard des réglementations applicables avant toute offre.

Autorisations — Les vols se préparent avec les demandes d'autorisation à l'aviation civile et aux autorités concernées. Leur délai entre dans le calendrier de la mission.

Deux formules — AirLog, notre société d'exploitation à Madagascar, mène la mission avec ses équipages. Ou vos équipes exploitent le système, après leur formation.

Remise des données — Images, vidéos et rapports sont remis au client. Les conditions d'usage et de conservation sont fixées au contrat.

RÉFÉRENCE PUBLIQUE : LA REMISE DU 6 OCTOBRE 2026

DATE

6 octobre 2026

LIEU

Notre usine d'Ambohibao, à Antananarivo

CADRE

Coopération entre la France et Madagascar : remise lors de la visite de la ministre française des Armées, qui a signé dans nos locaux une convention de coopération sur les drones

SYSTÈME

Drone S330 en configuration surveillance, non armé, équipé d'une caméra d'observation

FORMATION

Formation des équipes qui exploitent le système, par nos instructeurs

RÔLE D'AERIALMETRIC

Conception, fabrication, formation

COUVERTURE

RFI, France 24, TV5MONDE, Midi Madagasikara (octobre 2026)

CE QUE NOUS NE FAISONS PAS

AerialMetric ne conçoit, ne fabrique ni n'exploite de systèmes d'armement ou d'interception. Ses drones sont non armés et dédiés à l'observation, au suivi et à la cartographie.

L'examen préalable de chaque demande et notre démarche qualité sont décrits sur la page Qualité et conformité.